

**Compte-rendu réunion du 13 janvier 2022 à 18 h**

Avant de débiter la séance, Marie-Jeanne Abeillon demande si les membres présents ont des remarques à faire sur le compte-rendu du 25 novembre 2021. Aucune observation n'est formulée, le compte-rendu est adopté.

Une feuille de présence est annexée au présent compte-rendu.

**Restitution des thèmes de la réunion du 25 novembre 2021**

La parole est donnée à Matthieu Sarcey qui présente le déroulement de la séance et les points sur lesquels nous avons déjà travaillé pour préparer la réunion de ce jour. Il présente, à l'assemblée, un tableau résumant l'ensemble des points évoqués au cours du débrief collégial de notre dernière réunion (cf pièce jointe). Grandes lignes :

- les thèmes (animation, signalétique, communication...)
- les idées (marchés de Noël, printemps...)
- le niveau de priorité,
- le ou la responsable,
- l'état (à lancer, à analyser),
- la reformulation et/ou des précisions,
- la faisabilité,
- les actions à poursuivre.

Nous nous attacherons aux sujets les plus importants qui ont recueilli le plus grand nombre de voix.

Matthieu donne ensuite la parole à Yves Roussel, Adjoint chargé de la Communication.

Yves Roussel nous fait part du travail réalisé ou en cours relatif au Site Internet et à la Signalétique.

**Site Internet**

Le « chatbot » est en service sur le site de la Mairie et permet, notamment, de trouver presque tous les commerçants de la commune ainsi que leurs coordonnées. Cette liste sera mise à jour en permanence en fonction des retours.

Un annuaire devrait bientôt voir le jour également sur le modèle de celui qui existe pour les associations.

L'application « Prisme » sera bientôt disponible et permettra d'avoir accès à ces informations directement sur le téléphone portable. Des notifications seront aussi envoyées sur les événements ayant lieu à Meximieux.

### Signalétique

5 planimètres vont être installés aux différentes entrées de la ville. Ils sont configurés comme suit :

- une face fixe (Mairie)
- une face dynamique offrant la possibilité d'afficher 3 pubs déroulantes (dont 1 réservée pour la Mairie).

La publicité locale devrait être favorisée. Mais nous n'avons pas de garantie sur les publicités installées par le gestionnaire. En résumé, la Mairie disposera de 20 affiches à l'année et les Associations pourront en bénéficier gratuitement.

Les parkings seront indiqués via des lames métalliques sur le même format que les commerces (ajout de la distance). Discussions sur la possibilité de changer de couleur (ex. blanc) afin de se démarquer des commerces et réserver 2 lames pour attirer l'attention.

## **Répartition des items auprès des participants**

Bernard de Lemos a effectué un travail de repérage/recensement des panneaux routiers indiquant Meximieux et le centre-ville. Pour l'instant, ces panneaux ont été matérialisés sur un plan papier. A terme, il conviendrait de mettre cela sur informatique en y ajoutant les photos des panneaux (voir Google Earth, My Maps ou Power Point).

Marie-Jeanne & Matthieu suggèrent que ce recensement fasse l'objet d'un groupe de travail avec des membres de la commission en lien avec Yves Roussel.

Participants : Yves Roussel – Bernard de Lemos – Rémy Ohanessian

La parole est ensuite donnée à Kellie Poisson, Chef de Projet PVDD, afin de nous présenter le poste de Manager de Commerce dans le cadre du soutien à l'animation et à l'association des commerçants.

Kellie Poisson indique que, dans le cadre de Petites Villes de Demain, la commune de Meximieux, la CCPA et l'UACM peuvent bénéficier d'une subvention forfaitaire de 20 K€ par an pendant 2 ans dans la limite de 80 % du coût du poste pour le recrutement d'un manager de commerce.

La réunion de ce soir a notamment pour but de porter le dispositif à la connaissance de chacun et de recevoir toutes les interrogations à ce sujet afin d'y apporter toutes les réponses.

Elisabeth Laroche, Adjointe chargée des Finances, précise que la Mairie de Meximieux n'est pas en capacité financière pour porter le contrat.

Rémy Ohanessian répond que l'UACM serait intéressée par un soutien de ce type et que cela représente l'opportunité de voir les effets d'un tel poste avant d'envisager de le pérenniser à la fin des 2 ans.

Les questions des participants sont principalement dans le portage administratif du poste :

- L'UACM peut-elle gérer intégralement l'embauche du manager de commerce ? Et si oui, la subvention peut-elle être directement versée à l'association ?
- Dans le cas où la commune doit porter administrativement le poste, le reste à charge peut-il être porté, dans son intégralité, par l'UACM via une convention ?
- Un co-financement CCI et/ou Communauté de Communes est-il envisageable pour les 20 % restants ?
- L'embauche d'une personne à temps plein est-elle obligatoire ou un mi-temps est envisageable ?
- Quelle serait la différence de coût par rapport au recrutement d'un alternant adulte pour des missions similaires ?
- La subvention est-elle dégressive au prorata du temps de travail du manager ?
- Quels coûts cela pourrait engendrer précisément ?
- Quelles sont les conditions de rupture de contrat ? (Dans le cas où la charge financière serait trop lourde pour l'association)
- Quel doit être le profil du manager de commerce ? Est-ce un poste où le recrutement est difficile ?

- Où serait situé son bureau ? Quel matériel devra être mis à sa disposition (bureau, ordinateur, téléphone, voiture...) ?
- Quelles missions pour ce poste ?
- Quelles sont les prétentions salariales pour ce type de profil sur le marché de l'emploi ?

Kellie va se renseigner auprès des organismes chargés du plan de relance des commerces de proximité (Banque des Territoires, Caisse des Dépôts...).

Matthieu précise que la date limite pour déposer le dossier est le 31 mars, c'est-à-dire demain quasiment.

Cécile Bouclier trouve que le poste est intéressant. Elle précise que l'on pourrait envisager d'ouvrir la cotisation UACM à d'autres structures (associatives notamment), aux commerçants non adhérents, etc. Le but est de prospecter pour attirer de nouveaux adhérents afin de sécuriser financièrement l'embauche et qu'à terme le poste s'autofinance. Au bout de 2 ans, il devra être pérenne.

Rémy Ohanessian répond que cela pourra faire partie des missions du manager de commerce, à savoir trouver de nouveaux adhérents.

Un groupe de travail devra être constitué pour avancer sur le projet de recrutement de ce manager de commerce. Il sera constitué d'un élu de la commission, de l'UACM et de Kellie. Sophie Pelletier souhaiterait, également, faire partie du groupe.

A la suite de ces échanges très dynamiques, Matthieu propose que nous en restions là pour ce soir. Il est déjà 19 h 45 et nous nous étions fixés 2 heures de réunion.

Pierre-Louis de Loynes prend la parole. Il fait remarquer que si nous voulons réfléchir sur l'animation du centre-ville pour Noël prochain, c'est dès maintenant qu'il faut s'en occuper.

L'assemblée est d'accord pour poursuivre la réunion.

## **Animation du centre-ville – Un lieu pour Noël**

L'idée initiale est de proposer un lieu unique, dédié à toutes les animations. On pourrait y installer la mascotte, la Reine des Neiges, etc. Les enfants pourraient se faire prendre en photo avec les personnages.

Ce lieu pourrait être animé par des associations de Meximieux qui proposeraient différentes choses en fonction des saisons (ex. à Noël : vin chaud, chocolat chaud, marrons...).

Plusieurs endroits du centre-ville sont évoqués. Les discussions s'élargissent autour de la mise en place d'un marché de Noël avec des chalets (sur l'idée de ce qui se fait Place Carnot à Lyon).

Le Centre Magali semble être l'endroit privilégié par la commission en raison de la place, de la proximité du centre, de la possibilité de contrôler les entrées/sorties. De plus, le Centre Magali serait redynamisé surtout que des nouveaux commerces vont s'ouvrir (Librairie, Bar à bières).

Nelsie Deplatière se renseigne pour les chalets (notamment coût et fonctionnement).

Virginie Larose questionne Elisabeth Laroche sur la possibilité de récupérer le budget alloué au feu d'artifice du 8 décembre pour le transférer au Marché de Noël. Elisabeth Laroche répond que cela est tout à fait envisageable.

Virginie Larose revient sur le sujet de la patinoire évoqué lors de la précédente commission. Elle donne l'exemple d'un forain qui loue à la Mairie un emplacement pour installer sa patinoire et qui se rémunère grâce à l'exploitation de celle-ci.

La commission s'accorde à dire que c'est une bonne idée. Virginie Larose se charge de prendre contact avec ce forain pour savoir s'il serait intéressé pour venir à Meximieux.

Avant de lever la séance, Rémy Ohanessian souhaite aborder la question de l'ancien Hôtel-Restaurant Lutz – Rue de Lyon. En rez-de-chaussée, 2 commerces étaient prévus avec vitrines. En l'état d'avancement des travaux (la façade va être faite), il n'y a pas de vitrines.

Apparemment, un assureur devrait s'installer. Pas trop d'informations sur le 2<sup>ème</sup> local.

Yves Roussel va évoquer le sujet avec le Maire et le Service Urbanisme et nous fera un retour prochainement.

Marie-Jeanne et Matthieu remercient l'assemblée toujours aussi motivée. Malheureusement, avec les restrictions sanitaires, nous ne pouvons pas partager un moment festif. Ce n'est que partie remise.

La prochaine réunion est fixée au Jeudi 10 février 2022 à 18 h en Salle du Conseil.

La séance est levée à 20 h 45.

